

Peintre en carrosserie

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Carrossiers d'automobiles qualifiés

Carrossiers d'automobiles qualifiés / Peintre en automobile (sauf industrie), ouvrier qualifié

Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux

Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux / Peintre carrossier (industrie), ouvrier qualifié

Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés / Peintre carrossier (sauf industrie), ouvrier non qualifié

Peintre en carrosserie

Peintre en réparation automobile

Tolier-peintre

Mécanicien-tolier-peintre

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 682a
- **PCS-ESE 2003** : 624f
- **PCS-ESE 2003** : 634a
- **ROME1999** : 44323
- **CITP88** : 7142
- **ROME1999** : 44142
- **CITP2008** : 7132

DESCRIPTIF

Le peintre en carrosserie procède à la préparation et à la mise en peinture complète ou partielle des véhicules automobiles.

Il effectue le traitement des surfaces à peindre, applique et ponce les mastics et les apprêts nécessaires pour retoucher les imperfections, confectionne et corrige les teintes, puis il applique au pistolet les laques et les vernis en respectant l'aspect d'origine. Les véhicules, sur lesquels il intervient, présentent tous types de surfaces : tôles d'acier, tôles d'aluminium, matériaux plastiques.

Il opère sur la base de consignes portées sur l'ordre de réparation et parfois complétées de consignes verbales. Il se réfère aux méthodes en vigueur dans l'entreprise et aux consignes mentionnées dans les fiches techniques.

Des contraintes de temps, liées à l'échéance de restitution du véhicule et aux temps d'interventions qui sont « barémés », lui imposent de gérer son activité en conséquence. De plus, une coordination de ses travaux avec les autres corps de métier, et plus particulièrement avec le carrossier réparateur, est nécessaire. Pour les travaux relevant de l'atelier de peinture, il en assure la prestation technique complète, jusqu'à la finition et remise du véhicule au client, en assurant l'autocontrôle de son travail. Un compte-rendu de son intervention et une information du responsable et du client à propos des problèmes rencontrés en cours de réparation sont attendus de sa part.

Le peintre en carrosserie assure l'approvisionnement en teintes de base du système à teinter, ainsi que de tous les produits de la ligne « peinture » (mastics, sous-couches, vernis, durcisseurs), il gère l'outillage individuel qui lui est confié et le matériel collectif mis à sa disposition.

Son activité s'exerce dans le respect de règles d'hygiène et de sécurité, particulièrement importantes dans ce métier, ainsi que des consignes d'organisation de l'entreprise.

Compétences attestées et descriptif

des composantes de la certification

1. Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers

Remettre en forme et mastiquer les défauts de surface des éléments accidentés de carrosserie.

Préparer, appliquer et poncer les sous-couches et apprêts d'une « ligne peinture » destinée à la réparation automobile.

Effectuer le marouflage des véhicules en vue des travaux de peinture.

Réparer les éléments, accessoires et équipements en plastique des véhicules, selon les méthodes des constructeurs.

Effectuer la préparation avant peinture des éléments, accessoires et des équipements en plastique des véhicules, selon les méthodes des constructeurs.

2. Appliquer les laques et réaliser les raccords sur véhicules légers

Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipement de carrosserie et sur véhicule.

Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicule.

Effectuer la préparation à la livraison des véhicules légers, en suivant une méthode professionnelle de rénovation.

3. Confectionner et corriger les teintes référencées

des constructeurs d'automobiles

Confectionner et corriger les teintes opaques référencées par les constructeurs d'automobiles.

Confectionner et corriger les teintes à effets référencés par les constructeurs d'automobiles.

Secteurs d'activités ou types d'emploi

accessibles par le détenteur du titre

Les peintres en carrosserie sont principalement employés dans les entreprises relevant du secteur commerce et réparation de l'automobile, à savoir :

- les carrosseries réparation indépendantes ou organisées en réseaux ;
- les agences, concessions et succursales des réseaux de service après-vente des constructeurs automobiles qui disposent d'une unité de carrosserie-peinture ;
- les entreprises artisanales, mécaniciens réparateurs automobiles, qui assurent des prestations en carrosserie-peinture.

Des entreprises et administrations assurent la maintenance et la réparation de leur flotte de véhicules, dans des ateliers intégrés. De nombreux domaines de l'industrie et du transport proposent également des emplois de peintre. Ces emplois nécessitent alors un temps d'adaptation de durée variable selon les matériels utilisés et les techniques mises en oeuvre.

Réglementation de l'activité :

Néant.

Codes ROME :

44323 - Réparateur en carrosserie.

44142 - Agent de traitement de surface.

Autorité responsable de la certification :

Ministère chargé de l'emploi.

Bases légales et réglementaires :

Loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale ;

Décret n° 2002-1029 du 2 août 2002 ;

Arrêté du 25 novembre 2002.

(Source : Arrêté du 20 septembre 2004 relatif au titre professionnel de peintre en carrosserie)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Comme tous les métiers de la réparation automobile, c'est une profession quasi exclusivement masculine.

Le groupe des ouvriers carrossiers représente le quart des ouvriers de la réparation automobile. En 2002, les ouvriers de la réparation automobile sont salariés d'une entreprise de moins de 20 personnes dans 50% des cas, d'une entreprise de 20 à 499 dans 35,7% des cas, 11,7% travaillent dans une entreprise de plus de 500 salariés et 2,6% sont salariés de l'Etat ou d'une collectivité territoriale (source DARES).

Les peintres représentent 26% des salariés de la réparation collision, les polyvalents carrossiers-peintres 27% et les carrossiers 47% (source ANFA Lettre de l'observatoire ANFA 2001 n°17).

L'effectif salarié total est de 55 000 en 2002 ; 25% des salariés ont plus de 50 ans, 25% ont moins de 30 ans (DARES).

Formation professionnelle :

CAP peintre en carrosserie, CQP peintre-préparateur ;

BAC Pro carrossier option réparation ; brevet de maîtrise peintre en carrosserie ; CQP peintre confirmé ;

CQP peintre spécialisé ; CQP carrossier peintre.

Evolution de carriere

Progression de carrière depuis peintre préparateur, peintre spécialisé à peintre confirmé, carrossier peintre, chef d'équipe ou d'atelier.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
atelier carrosserie et mécanique	alcool et polyalcool et derive 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	(application) peintures et vernis par pulvérisation 	installer une cabine de peinture			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
			asthme professionnel 		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			effets communs aux solvants organiques liquides		
			effets communs aux solvants organiques liquides		
	confinement manque de ventilation 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		entretenir le système de ventilation			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			
		adapter un mode opératoire écrit			
			asphyxie		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	bruit impulsionnel 				
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
zone dédiée au sein d'un atelier réparation auto	gaz d'échappement 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		
			classement CIRC 1		
			classement CIRC 2B		
			RG 64 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	confinement manque de ventilation 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		entretenir le système de ventilation			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			
		adapter un mode opératoire écrit			
			asphyxie		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	bruit impulsionnel 				
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
aire de stockage	chute d'objets	mettre les équipements de travail en conformité 			
		porter des chaussures de sécurité			
		porter un casque			
		porter des gants de protection contre les risques mécaniques			
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques multiples, sans précision		
			heurt causé par le lancement ou la chute d'un objet		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
zone de préparation de la peinture	peinture (cf produits)				
	diluants (cf produits)				
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	insuffisance d'aération	adapter l'aération et la ventilation			
	confinement manque de ventilation 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		entretenir le système de ventilation			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		adapter un mode opératoire écrit			
			asphyxie		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	bruit impulsionnel 				
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombr��	ranger	l��sion traumatique li��e �� une chute de plain-pied r��sultant de glissade, faux pas et tr��buchement		
	coactivit�� (plusieurs activit��s concomitantes dans un m��me lieu)	��tablir un plan de pr��vention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		bien organiser la coactivité			
zone de nettoyage en atelier de peinture 	diluants (cf produits)				
	peinture (cf produits)				
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	lumiere artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	insuffisance d'aération	adapter l'aération et la ventilation			
	confinement manque de ventilation 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		entretenir le système de ventilation			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			
		adapter un mode opératoire écrit			
			asphyxie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit impulsionnel 				
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
garage traditionnel 	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec sol glissant	nettoyer régulièrement les sols			
		installer des sols anti-dérapants			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec sol irrégulier		lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	gaz d'échappement 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			classement CIRC 1		
			classement CIRC 2B		
			RG 64 		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
contact avec les clients 	humeur des clients generant une charge mentale particuliere 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions				
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
délais de livraison à respecter	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travaux urgents impromptus	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aleas à gérer générant une charge mentale particulière		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
travail géré seul	isolement psychologique 	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	manquer de moyens ou de temps pour faire un travail de qualité				
	surcharge de travail ressentie				recherche d'une souffrance psychique
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
coactivité	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
préparer la carrosserie du véhicule pour la peinture	solvants (cf produits)				
	mouvement répétitif du membre supérieur	alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	posture 				recherche de troubles locomoteurs

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
poncer la carrosserie	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
	poussiere d'isocyanate (cf produit)				
	bruit superieur a 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
mastiquer	solvants (cf produits)				
maroufler	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
préparer les peintures	exposition à des produits (cf tableau public et produits)	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			fatigue visuelle		
	eclairage avec rendu des couleurs insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
s'équiper d'EPI avant le pistoletage					
pistoletter 	(application) peintures et vernis par pulvérisation 	installer une cabine de peinture			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
			asthme professionnel 		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			effets communs aux solvants organiques liquides		
			effets communs aux solvants organiques liquides		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	electricite statique ou ionisation 	mettre à la terre les éléments conducteurs	lésions dues à l'explosion		
			brûlures		
	contrainte cardiaque				ECG
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
			accélération de la fréquence cardiaque		
nettoyer manuellement les outils du peintre	solvants (cf produits)				
	peinture (cf produits)				
nettoyer et entretenir la cabine de peinture					
déplacer un véhicule	espace de travail avec circulation entre véhicules	concevoir des voies de circulation			
		dégager des voies de circulation			
		instaurer un sens de circulation			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		matérialiser des allées de circulation			

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
disqueuse	matériel électrique défectueux	respecter le degré et la classe de protection 			
		signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée			
		maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique			
			électrisation / électrocution		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au systeme main/bras superieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
	projection d'éclats				informer sur les vaccinations 
		porter des lunettes ou une visière de protection			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			corps étranger dans la partie externe de l'oeil		
			corps étranger ou objet pénétrant dans la peau		
meuleuse	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au systeme main/bras superieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la sant�� d��crits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
	projection d'éclats				informer sur les vaccinations 
		porter des lunettes ou une visière de protection			
			corps étranger dans la partie externe de l'oeil		
			corps étranger ou objet pénétrant dans la peau		
soufflette	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	remise en suspension des poussières	prévenir la remise en suspension des poussières			
balance					
mélangeur					
cabine de peinture 					
pistolet à peinture	aérosols (cf. produit)				
bac de trempage					
filtres de cabine de peinture					
lampe à infra rouge					
fontaine à solvant	défaut d'entretien des fontaines	respecter les consignes d'entretien du fabricant			
	solvants (cf produits)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
fontaine de dégraissage lessivelle 	nettoyants aqueux (dégraissage des métaux) (cf produits)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	défaut d'entretien des fontaines	respecter les consignes d'entretien du fabricant			

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
poussières de ponçage en carrosserie 	cyanate et isocyanate				EFR
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des gants adaptés au risque chimique			
		porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		capter au point d'émission 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 62 		
			rhinite récidivante		
			blépharite		
			conjonctivite		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			pneumopathie par hypersensibilité aux poussières organiques		
			asthme aux isocyanates 		
			dermatoses et eczémas		
	autre poussiere metallique				EFR
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		porter des gants de protection pour soudeurs 			
		porter des chaussures de sécurité			
		capter au point d'émission 			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
nettoyants en carrosserie	solvant organique 				recherche de syndrome psycho- organique

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche des effets sur la santé décrits
		si possible substituer les plus dangereux			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		former à l'utilisation des produits			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
		prévenir l'incendie 			
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			dermatoses irritatives		
			dermatoses et eczémas		
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			syndrome d'intolérance aux odeurs		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
apprêts					
produits de marouflage					
peintures en phase solvant 	solvant organique 				recherche de syndrome psycho- organique
					recherche des effets sur la santé décrits
		si possible substituer les plus dangereux			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		former à l'utilisation des produits			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène 			
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
		prévenir l'incendie 			
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			dermatoses irritatives		
			dermatoses et eczémas		
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome psycho-organique des solvants		
			syndrome d'intolérance aux odeurs		
	resine epoxydique 				surveillance de l'état cutané
		éviter contact mains et visage			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			RG 51 (attention : liste limitative) 		
			dermatoses et eczémas		
	thermoplastique polyvinylique	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	plastique thermodurcissable polyurethane				EFR
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			asthme aux isocyanates 		
			RG 62 		
	xylene	si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			dermite irritante de contact due aux solvants		
			RG 4 bis		
	toluene 	si possible substituer les plus dangereux			
		si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			reprotoxique catégorie 2		
			dermite irritante de contact due aux solvants		
			RG 4 bis		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
peinture en poudre 	acrylate	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			allergies cutanées		
	resine epoxydique 				surveillance de l'état cutané
		éviter contact mains et visage			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			RG 51 (attention : liste limitative) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermatoses et eczémas		
	thermoplastique polyester	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	plastique thermodurcissable polyurethane				EFR
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			asthme aux isocyanates 		
			RG 62 		
peintures en phase aqueuse 	acrylate	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			allergies cutanées		
	thermoplastique polyvinylique	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	resine epoxydique 				surveillance de l'état cutané
		éviter contact mains et visage			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			RG 51 (attention : liste limitative) 		
			dermatoses et eczémas		
	ether de glycol 	porter des gants adaptés au risque chimique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
	plastique thermodurcissable polyurethane				EFR

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			asthme aux isocyanates 		
			RG 62 		
gaz d'échappement en milieu fermé	monoxyde de carbone 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		discuter la surveillance bioméтроlogique			
		contrôler la VLEP du CO			
		capter au point d'émission 			
		utiliser un détecteur de gaz			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			effet toxique du monoxyde de carbone		
			RG 64 		
	gaz d'echappement 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		
			classement CIRC 1		
			classement CIRC 2B		
			RG 64 		
clientèle	contact avec la clientele generant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
solvants de dégraissage	solvant organique 				recherche de syndrome psycho- organique
					recherche des effets sur la santé décrits
		si possible substituer les plus dangereux			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		former à l'utilisation des produits			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
		prévenir l'incendie 			
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			dermatoses irritatives		
			dermatoses et eczémas		
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			syndrome d'intolérance aux odeurs		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	ether de glycol 	porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	derive halogene d'hydrocarbure aliphatique sature	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 12		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
combinaison ou veste et pantalon	impregnation des tenues par les produits manipulés	entretenir les vêtements de travail (par l'entreprise)			
		changer fréquemment de tenue de travail			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
			majoration des risques de maladie		
combinaison intégrale jetable	inconfort lié à la tenue				
tenues de travail fournies					
gants adaptés aux produits chimiques utilisés.					
lunettes de protection					
chaussures de sécurité antidérapantes					
protections auditives 					
gants adaptés à l'activité					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

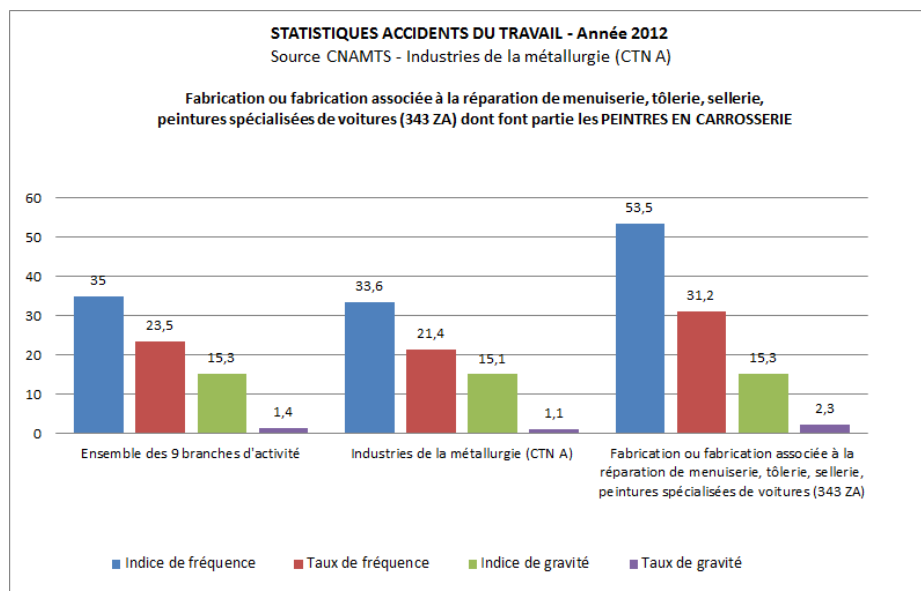
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes

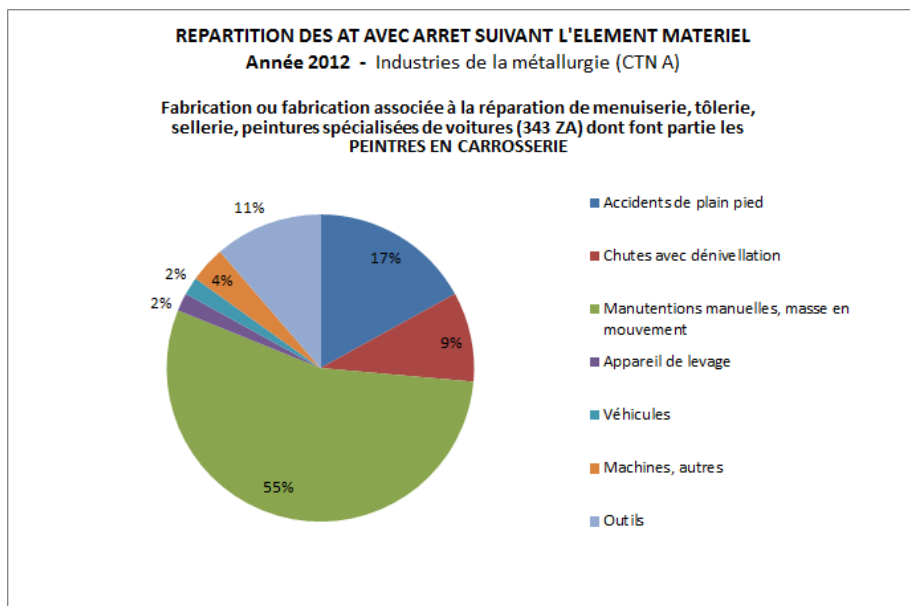
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°04 : Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant**
- **Tableau n°04BIS : Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°51 : Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°62 : Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques**
- **Tableau n°64 : Intoxication professionnelle par l'oxyde de carbone**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels**
- **Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**

4. Statistiques accidents du travail année 2012 "Fabrication ou fabrication associée à la réparation de menuiserie, tôlerie, sellerie, peintures spécialisées de voitures (343 ZA)" dont font partie les PEINTRES EN CARROSSERIE :





Caractéristiques exceptionnelles

cabine peinture ; solvants ; peintures au pistolet ;

Glossaire métier

pistoletter ; maroufler ;

Conclusions

Le risque chimique évolue : la réglementation sur la limitation des COV (composés organiques volatils) dans l'environnement a favorisé la substitution des peintures en phase solvant par les peintures en phase aqueuse. Les affections respiratoires allergiques liées aux isocyanates restent une préoccupation majeure dans cette profession.

La contrainte posturale persiste surtout lors de la peinture des poids lourds.

Le peintre est exposé aux risques dus à la coactivité des carrossiers dans les mêmes locaux.

Règlementation

Convention collective nationale n° 3034 "Services de l'automobile"
en cours

Décret n°47-1619 du 23 août 1947 : décret portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les mesures particulières relatives à la protection des ouvriers qui exécutent des travaux de peinture ou de vernissage par pulvérisation.

Arrêté interministériel du 03/05/1990 précisant les prescriptions relatives aux vitesses de ventilation des cabines de projection par pulvérisation et des cabines mixtes de projection et de séchage destinées à l'emploi de peintures liquides ou de vernis.

Décret 2006-623 du 29 mai 2006 relatif à la réduction des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules.

Arrêté du 29 mai 2006 relatif à la réduction des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules.

NF-T 35-008 Cabines d'application et cabines mixtes. Questionnaire type pour les appels d'offre.

NF-T 35-009 Cabines d'application. Conception, caractéristiques de fonctionnement et méthodes de mesurage.

Références bibliographiques

- Cabines d'application par pulvérisation de produits liquides. Guide pratique de ventilation 9.1, INRS ED 839, 2004, 22 pages.

- INRS Peintures en solvants ED 971. Paris; 2005.15pages.

- INRS Peintures en phase aqueuse (ou peintures à l'eau). ED 955. Paris; 2005. 13 pages.

- INRS Peintures en poudres.ED 956. Paris; 2005.12 pages.

- INRS Cabines d'application par projection de peintures en poudre. ED 928. Paris; 2004. 20 pages.

- INRS Réparation et entretien des véhicules automobiles. ED 755. Paris; 2005. 63 pages.
- INRS Guide pratique de ventilation. 9.1. Ventilation des cabines d'application par pulvérisation de produits liquides ED 839. Paris; 2000. 27 pages.
- Andrieux F, Guinel P., Ichou O. et coll. Peintres au pistolet et carrossiers, quelle surveillance ? CAMIP 2001;1:13-30..
- Boutin M, Ostiguy C, Dufresne A, Charette M et coll. Etudes et recherches. Rapport R 456. IRSST 2006;24 pages
- Fradette B. Les opérations de réparations de carrosseries emplissent-elles l'air d'isocyanates , Prévention au travail 2007;20:25-27
- Garnier R. Leucémie myélomonocytaire et peinture au pistolet.Concours médical 2005.127;03:136-137.
- Leviel Ch, Dayre M., Rivet H. La peinture au pistolet. La voix artisanale 2003;515, 2 pages.
- Lonnoy L, Lison D. Analyse des risques liés à l'exposition aux solvants organiques dans un échantillon de peintres-carrossiers; Médecine du travail et ergonomie, 2000;37:179-188.
- Maître A. Les isocyanates : application des peintures polyuréthannes en réparation automobile. Arch.Mal.Prof. 1998;59(4):280-282.
- Maître A, White A, Pommelet S, Ferran E, Perdrix A. Toxicité des peintures à l'eau? Etude de toxicovigilance 2000;61:2:115-116.
- Presseq Ph, Guyomard A. Ostéolyse des phalanges unguéales chez un préparateur en carrosserie. Revue de médecine du travail 1992;19:124-128.
- Richez J.P. UNE action qualité-santé en peinture automobile. Travail et sécurité 2003;:14-19.- Rosenberg N, Affections respiratoires professionnelles allergiques chez les peintres. Documents pour le médecin du travail 2008;114:273-284
- Prévenir l'incendie et l'explosion en cabines de peinture. Face au risque, fiches pratiques technologie 2005; 409:39-41.
- Les peintures à l'eau: approche des risques microbiologiques et toxicologiques liés à leurs composés principaux dont les dérivés des éthers de glycols et les additifs (biocides...). Arch. mal. prof. 2002;63(3-4):137-178.
- Carrossiers - peintres automobiles: prévenir les dangers.Plaquette de prévention STFA (Armentières), 2007:2 pages
- Carrosiers peintres: attention aux risques. Plaquette de prévention ASTAV (Valenciennes), 2006:12 pages.

-www.remcomp.fr/asmanet/asmapro/index.htm site internet à consulter par métier ou par substance.

ADRESSES UTILES

ANFA (association nationale pour la formation automobile) Sèvres 92 www.anfa-auto.fr

CNPA (conseil national des professions de l'automobile) 50 rue Rouget de L'île 92 150 Suresnes

FFC (fédération française de la carrosserie) 35 rue des Renaudes 75017 Paris

Fiche métier FMP issue de la **FMP Peintre en carrosserie** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>